

BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°16 / 9 juillet 2024

Dicton de la semaine:

Chaud juillet sur frais juin fais peu de blé mais bon vin !

L'Essentiel

Réglementation	Dates collecte EVPP, PPNU, EVPOH.
Météo	Temps perturbé avec risque orageux jeudi.
Phénologie	La croissance active. Grains taille de pois à fermeture, les baies grossissent rapidement.
Mildiou	Sortie de symptômes sur feuilles et grappes, la végétation doit avoir une protection sans faille sous les orages de cette fin de semaine.
Black-Rot / Oïdium	Pas de nouveaux symptômes sur feuilles, rares symptômes de black rot sur grappes, la végétation doit avoir une protection sans faille.
Vers de Grappe	Début de vol de G2 généralisé, première pontes observées.
BSV Vigne Nord Aquitaine	BSV N-A - Vigne Nord Aquitaine – n°14 du 2 juillet. Vous pouvez le retrouver sur le site : Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)

Informations réglementaires

🔗 Agenda 2024 des différentes collectes

EVPP (Emballages Vides de Produits Phytosanitaires) : dernière collecte du 2 au 6 septembre.

PPNU (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables) et **EPI-U** (Equipements de Protection Individuelle Usagés) : les 6 et 7 novembre.

EVPOH (Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène) : du 2 au 6 décembre.

Télécharger le calendrier de collectes.

La Météo

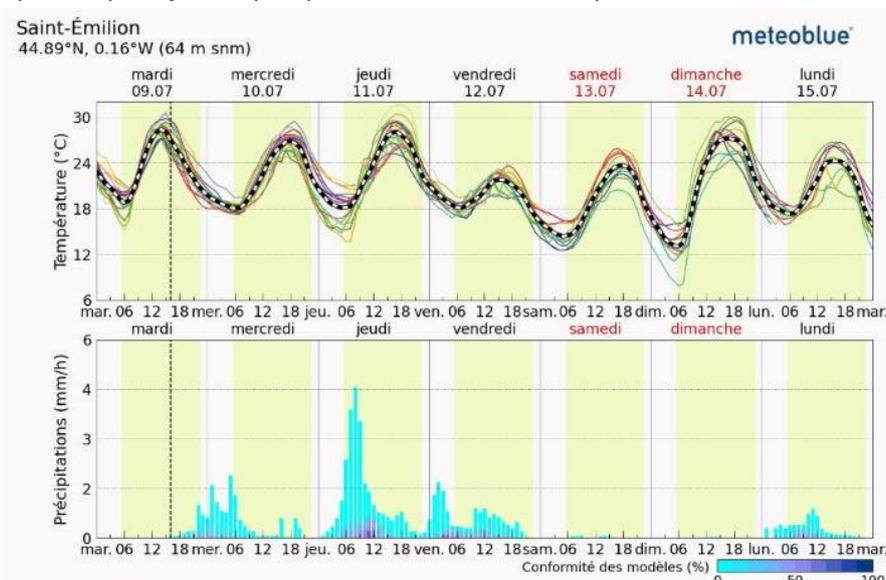
🌀 Bilan des 7 derniers jours :

Date	St Pierre de Mons		Saillans		Puisseguin		Soulignac		St Sulpice de Faleyrens		St Emilion Village		Néac		St Magne de Castillon	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 2 juillet 2024	18,12	0	17,82	0	17,51	0	17,38	0	18,1	0	18,22	0	17,92	0	18,04	0
mercredi 3 juillet 2024	18,22	0	18,24	0	18,02	0	17,74	0	18,4	0,51	18,75	0	18,34	0	18,58	0
jeudi 4 juillet 2024	19,64	0,51	18,87	4,25	18,39	2,03	18,71	0,51	19	1,78	18,88	2,03	18,87	1,78	18,87	1,02
vendredi 5 juillet 2024	20,02	0	19,11	0	19,38	0	20,15	0	19,4	0	20,15	0	19,18	0,38	19,8	0
samedi 6 juillet 2024	18,11	1,02	17,63	0,76	17,21	1,46	17,34	1,27	17,9	1,72	17,97	1,02	17,55	1,21	17,59	5,84
dimanche 7 juillet 2024	16,55	0	16,2	0	15,94	0	16,85	0	16,5	0	17,95	0	16,54	0	16,31	0
lundi 8 juillet 2024	21,69	0	20,48	0	21,02	0	21,79	0	20,8	0	22,24	0	21,03	0	20,87	0
Cumul de pluie des 7 derniers jours		1,53		5,01		3,49		1,78		4,01		3,05		3,37		6,86

Cette fois-ci, l'orage annoncé pour samedi ne nous a pas concerné et les cumuls de pluies enregistrés sont faibles. Les températures remontent depuis hier après un net rafraîchissement ce week-end.

🌀 Prévisions météo pour les 7 prochains jours :

Dégradation orageuse prévue pour jeudi, quelques averses annoncées pour demain et vendredi.



Le Calendrier Lunaire

	Mercredi 10 juillet	Jeudi 11 juillet	Vendredi 12 juillet	Samedi 13 juillet	Dimanche 14 juillet	Lundi 15 juillet	Mardi 16 juillet
Phase de lune	 Lune descendante	 Lune descendante	APOGEE LUNAIRE ET NŒUD DESCENDANT	 Lune descendante	 Premier quartier	 Lune descendante	 Lune descendante
Influence	 Fruit	 Fruit/Racine	 Racine	 Racine	 Racine	 Racine	 Racine

Nœud ascendant : La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

Apogée lunaire : au moment où la lune passe à l'apogée, son attraction est amoindrie.

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

Jours Racines : Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

Jours Fleurs : Période où la lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs.

Jours Feuilles : Période où la lune influe sur les feuilles

Jours fruits : Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

Phénologie – Etat du vignoble

Phénologie

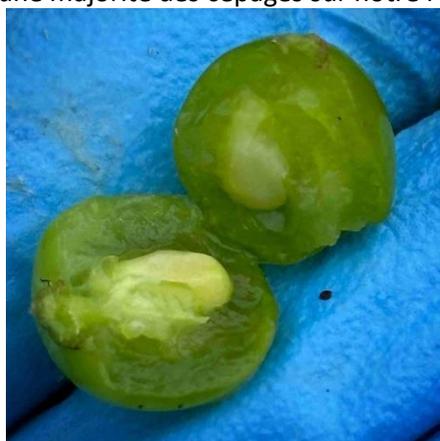
		
Stade K31	Stade K 32	Stade L 33
Baies à taille de Pois	Avant fermeture	Fermeture de la grappe

Blancs
Merlot noir
Cabernet Franc
Cabernet sauvignon

Le millerandage est bien visible cette année sur de nombreuses parcelles, des baies taille grains de pois cotoient des baies au stade nouaison. Heureusement les baies grossissent et comblent l'effet de la coulure

Les baies commencent à être juteuses et translucides.

L'aoutement des bois est à signaler sur une majorité des cépages sur notre réseau.



Etat du vignoble

Avec les faibles pluies enregistrées ces derniers jours, les mouillères sèchent enfin, aidées également par le retour de températures estivales et du vent. On observe toujours de la rosée matinale avec des périodes d'humectation parfois importantes, notamment sur les sols les plus chargés en eau.

Les rares températures élevées (30°C) enregistrées ont pu provoquer un peu d'échaudage sur grappes.



☞ Travaux au vignoble :

Les relevages sont en cours.

Avec la pousse très active, le vent et la pluie, il faut éviter que des rameaux ne soient au sol et restent sans protection, un levage de ces rameaux contaminés peut être préjudiciable pour tous les organes verts autour, mieux vaut les supprimer.

Les écimages, rognages sont d'actualité et permettent de supprimer des jeunes feuilles et/ou abaisser la hauteur de feuillage pour une application et efficacité optimales lors des traitements.

Pour rappel : Les pampres présents sur des pieds déjà épamprés comme les entre-cœurs sont source d'inoculum de maladie en particulier le mildiou proche des grappes. Leur suppression peut permettre une ventilation de la zone des grappes, une meilleure pénétration de la pulvérisation et une réduction de l'inoculum contaminant en cas de pluies et de rosées.

Les adventices qui repoussent, restent encore un obstacle à une bonne répartition de la pulvérisation dans certaines parcelles, ils limitent la ventilation des pieds et maintiennent un micro-climat humide au niveau des souches (favorables aux maladies cryptogamiques de la vigne).

Les travaux mécaniques du sol sous le cavaillon ou dans les fonds sont en cours mais certains terroirs deviennent trop secs pour être travaillés (argiles, boulbènes), **attention à pratiquer un travail de sol où la protection phytosanitaire est en place et active, pour éviter toute contamination par projection de terre.**

La tonte des fonds et des abords sont toujours d'actualité, il sont toujours à privilégier en période de floraison du couvert végétal, pour éviter la présence d'insectes pollinisateurs, **même remarque que pour le travail du sol.**

Attention : veillez à garder un fond permettant au pulvérisateur de passer sans problème.

☞ Esca/BDA :

Les symptômes d'Esca/BDA se multiplient au vignoble sur tous cépages.

☞ Effeillages :

Les effeuillages manuels et mécaniques sont en cours, permettant une bonne ventilation de la zone des grappes et une meilleure accessibilité de la pulvérisation aux grappes encore très sensibles à ce stade phénologique.

Pour rappel : l'effeuillage doit être réalisé du côté soleil levant (côté le moins exposé au soleil l'après-midi) tout en gardant bien la feuille « casquette » qui protège les grappes.

Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

☞ **Méthode CEPP :**

2019-057 : Réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en faisant régler son pulvérisateur.

☞ **Rappel réglementaire**

- ✓ il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.
- ✓ **Contrôle obligatoire du pulvérisateur :** pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf). [Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale :** celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau :** rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
 - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent :** il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application :** il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
- ✓ **Il est important de traiter sur un feuillage sec. Et pour rappel, le temps de séchage du traitement est de 1h30 à 2h.**
- ✓ Dans la mesure du possible, il faut alterner les fonds de passage et l'ordre de traitement des parcelles.
- ✓ **Attention, le volume de la végétation est presque à son maximum, à contenir par les rognages, le volume de bouillie doit suivre, avec 180 à 200 l/ha habituellement à cette période.**

Mildiou

🔗 Le point

En ce début de semaine nous avons observé quelques nouveaux symptômes apparus durant le week-end, il s'agit de l'extériorisation des contaminations du week-end du 22 juin.

Sur certaines parcelles, les symptômes sont dus à des recontaminations de proche en proche (parcelles déjà touchées par la maladie), plus difficiles à gérer sous des pluies incessantes, pour d'autres il s'agit de contaminations liées à la proximité de vignes abandonnées, sources très importantes d'inoculum, et enfin cela peut être dû à des défauts de protection.



L'origine de ces contaminations est la suivante :

- Protection à base de contact uniquement,
- Ou rémanence de la dernière application dépassée,
- Pousse très active,
- Retard sur les travaux en vert (épamprages, levages, rognages) et l'entretien du sol.
- Ou défaut de pulvérisation (volume de bouillie insuffisant, pression irrégulière ou insuffisante, buses bouchées, lessivage après application, oubli de rangs...),
- Floraison hétérogène avec chute des capuchons floraux étalée provoquant des 'trous' dans la protection des baies néo-formées.
- **Proximité de vignes abandonnées, non traitées, qui reste depuis quelques années une source importante d'inoculum.**
- **Et pluies conséquentes selon les secteurs.**

🔗 Le conseil :

Les conseils de la semaine dernière sont toujours d'actualité, à savoir : la protection doit être effective sous chaque épisode pluvieux, d'autant plus en présence de symptômes sporulants.

L'ensemble des parcelles doit donc avoir une protection efficace en permanence et notamment à l'approche d'un évènement orageux.

- Cumul de pluie supérieur à 20-25 mm (lessivage de la protection en place), **grossissement des baies et absence de lessivage de la dernière application (cumul faible de samedi).**
- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées), **pousse active, grossissement des baies.**

- et pluies annoncées ou périodes importantes d'humectation. **Pluies orageuses annoncées jeudi. Si la protection est lessivée au cours des prochains jours et de nouvelles pluies annoncées, il faudra renouveler rapidement la protection.**
- **Mesures prophylactiques** : évitez au maximum de toucher aux sols (ne pas tondre ou travailler sous le rang ou dans l'inter rang) **si la végétation ne dispose pas d'une protection mildiou effective.**

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de 300 à 400 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare).

☞ Les produits utilisables / liste non exhaustive :

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss** (sulfate de cuivre) à la dose de **2 kg/ha**, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de **1,11 l/ha**, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/ha.** ».

Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha - sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

☞ L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprages du pied et de la tête.
- ✓ Premier levage / Relevage.
- ✓ Ecimage.
- ✓ Effeillage coté levant en gardant la feuille casquette.

☞ Méthode CEPP :

2020-007 : Lutter contre des maladies fongiques au moyen d'un stimulateur de défense des plantes [Biocontrôle].

2017-016 : Accompagner l'exploitant agricole pour le déclenchement des traitements anti-mildiou sur vigne au moyen d'un OAD de prévision et de conseil tracé à la parcelle.

Black-Rot

🔗 Le point

La situation reste saine sur la très grande majorité des parcelles de notre réseau. Seules des parcelles avec historique important et situées à proximité immédiate de parcelles abandonnées et source d'inoculum important, montrent une sortie récente de symptômes sur baies.



Le risque reste très élevé pour cette maladie. Pour rappel, la sensibilité des grappes est maximale de la floraison à la fermeture de la grappe mais persiste jusqu'à la véraison.

🔗 Le conseil

Lors de la protection contre les autres maladies mildiou/oïdium, il faut profiter de la synergie entre le cuivre et le soufre.

🔗 L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Oïdium

🔗 Le point :

Les symptômes sont très rares sur notre réseau. Le stade de fin de sensibilité à cette maladie est la fermeture de la grappe, mais il n'est pas encore pleinement atteint sur toutes les parcelles. Il faut rester vigilant sur les parcelles où le millerandage est important, les baies vont rester nettement plus longtemps sensibles à la maladie.



🔗 Le Conseil :

Les parcelles doivent impérativement être protégées pendant cette période de grossissement des baies, encore sensible à la maladie.

Exemple (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD (ZNT eau = 5m-DRE 12h – DSR 0 m, DAR 3 jours, pour l'ensemble de ces produits, nombre d'applications max : 8).

pour une dose de 3 à 4 kg/ha.

(en fonction de la pression Black-Rot sur vos parcelles, montez la dose jusqu'à 5-6 kg/ha).

🔗 L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête et du pied.
- Premier levage et relevage.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité).
- Échardages, effeuillage coté levant en gardant la feuille casquette.
- Rognage.

🔗 Méthode CEPP :

2021-008 : Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre.

Botrytis

On observe la présence du champignon de façon sporadique, en particulier sur les parcelles vigoureuses avec des entassements de végétation et parfois sur quelques baies qui ont subi la grêle. Dans ce cas, ne négligez pas la prophylaxie.



☞ L'alternative

- ✓ Les épamprages du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ **Levages soignés** pour limiter les entassements de végétation.
- ✓ **Sur les parcelles avec une vigueur importante et présentant des entassements de grappes, un effeuillage léger** côté soleil levant en gardant une feuille « casquette » permettra de favoriser l'aération de la zone des grappes. Un échardage est également possible en fonction de la vigueur de la parcelle. En dernier lieu, il sera peut-être nécessaire de procéder à la suppression des entassements de grappes.
- ✓ **Possibilité de réaliser un traitement avec un fongicide naturel à base de produits d'origine végétale :**
 - Armicarb** (Hydrogéné carbonate de potassium) à la dose de 3 à 5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 12h, DAR 1 jour, **8 applications max.**
 - Vitisan** (Hydrogéné carbonate de potassium) à la dose de 4 à 6 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 10 m incompressibles, DRE 12h, DAR 1 jour, **6 applications max.**

Les Ravageurs

Vers de grappe

Les vols se sont confirmés sur l'ensemble des secteurs et la réalisation des insecticides sur les parcelles le nécessitant sont actuellement en cours.

Les pontes sont visibles sur les parcelles de notre réseau depuis la semaine dernière.



Rappel : ce traitement doit être localisé sur la zone des grappes, traitement face par face, sans modulation de la dose (la dose indiquée est la dose réellement appliquée à l'hectare sur la zone des grappes).

Attention aux spécialités commerciales qui ont la mention SPE8, il est également obligatoire de faucher les enherbements en fleur, avant l'application du produit de lutte.



Début de vol



Début des pontes



Eclosion et pénétration dans la baie



Stade balladeur

J0

J2

J6

J13

↑ J+10 jours : action larvicide stricte,
-bacillus thuringiensis
-spinosad.

🌀 Méthode CEPP :

2024-009 : Lutter contre les tordeuses en vigne au moyen de diffuseurs de phéromones pour la confusion sexuelle

🌀 L'alternative

Pour la prochaine campagne viticole 2025, il est possible de mettre en place un dispositif de lutte contre la cochylis et l'eudémis par confusion sexuelle.

La mise en œuvre de cette méthode doit être réfléchi au cours de **l'hiver prochain** pour une mise en place en mars-avril 2025.

Cicadelle Verte :

Les jeunes larves du début de la deuxième génération sont désormais bien visibles et leur nombre augmente, surveillez vos parcelles habituellement sensibles.

N'hésitez pas à mettre en place les méthodes alternatives pour perturber la deuxième génération et baisser la pression sur le végétal.

Méthode alternative/ CEPP : [2021-085](#) : Lutter contre les insectes piqueurs au moyen d'une poudre minérale classée barrière physique.

Afin de limiter les populations de ce ravageur, et notamment quand vous avez eu une pression importante en 2020 et 2021, vous pouvez utiliser le kaolin calciné afin de maintenir les populations à un niveau faible (en dessous de 10% de larves). Le kaolin peut être appliqué avec le traitement de couverture habituel.

Sokalciarbo/Baïkal (Kaolin calciné) à la dose de 5 kg/ha en pleine végétation (nous vous déconseillons de dépasser 7 kg/ha), DRE 12 h, DSR 0 m, ZNT eau 5 m, DAR 15 jours, **4 applications max**, cadence de renouvellement minimum 7 jours.

Ces applications sont à renouveler tant que les populations se situent au-dessus de 10%, et jusqu'à ce que la vigne présente un feuillage bien blanchi (le but étant de perturber la période de ponte de l'adulte cicadelle verte).

Quelques recommandations pour l'usage du kaolin (limitation des risques de colmatage, préservation des buses et pompes de l'effet abrasif lié à l'usage du kaolin) :

- utiliser un pastillage adapté : préférer des pastilles à 10/10ième avec une pression de 1 bar (plutôt que des pastilles à 8/10ième avec une pression de 3 bars),
- « diluer » préalablement le kaolin dans une baste ou dans un grand contenant, puis incorporer dans la cuve du pulvé (quand celle-ci est quasiment pleine d'eau) en maintenant une agitation constante,
- conserver l'agitation en marche tant que la cuve n'est pas vide !

Trèfle Blanc – trifolium repens



Description :

Le trèfle blanc est une légumineuse vivace herbacée, plus ou moins rampante et stolonifère.

Biotope primaire:

Pelouses et prairies naturelles alpines
Prairies des grandes vallées alluviales et des plateaux calcaires

Caractère bio-indicateur

Indique un sol riche en base et en matière organique ainsi qu'un fort contraste hydrique
C'est un excellent engrais verts et une bonne plante de couvrir le sol.

Il peut indiquer un surpâturage important.

Phytothérapie à la vigne :

Pas d'usage répertorié

Phytothérapie humaine :

On lui reconnaît des propriétés expectorantes et diurétiques.

En Cuisine :

Ses fleurs servent à décorer les salades. Les feuilles, non tanniques peuvent aussi se consommer.